

LE PETIT NADALÉNOIS

N° 37 Janvier 2021



www.saintenathalene.fr

Equipe de rédaction :

PERUSIN Jean-Michel
BOMBET Franck
DUBOST Monica
KOLESNIKOFF Serge
AUDOUARD Brigitte
DELORD Catherine
QUEVILLON Muriel



LES VŒUX DU MAIRE



Je tiens tout d'abord à vous souhaiter une belle Année en toute sécurité, sécurité pour vous-même et pour tous vos proches. Nous avons vécu une année 2020 et nous vivons un début d'année 2021 peu communs, les conditions sanitaires perturbant fortement la vie économique ainsi que notre vie sociale. Nous concernant, nous ne pourrons malheureusement pas nous réunir autour du verre de l'amitié pour la cérémonie des vœux de la municipalité pour la Nouvelle Année.

De même, nous ne pouvons que regretter les traditionnelles fêtes pour la plantation du mai d'après élection qui n'ont pu avoir lieu au printemps.

Il est à prévoir que beaucoup d'animations et manifestations qui ponctuent la vie de notre commune seront annulées ou reportées à une date ultérieure, nous vous en tiendrons informés.

Concernant l'année 2021, la commune de Ste Nathalène verra tout d'abord s'agrandir l'école communale par l'ajout d'une classe modulaire permettant l'accueil de la grande section des maternelles et du CP dans un espace plus confortable.

Nous travaillons pour que ce chantier soit opérationnel pour la rentrée prochaine.

Quant au bourg, il va subir une transformation radicale. Suite à la réunion de présentation faite à la population au mois d'octobre, et forts des remarques et suggestions des participants, nous sommes

entrés dans la phase « consultation des entreprises » qui nous permettra de choisir la ou les entreprises qui vont réaliser ce vaste projet.

Actuellement, le démarrage du chantier est soumis à l'avancement des travaux entrepris par le Syndicat d'adduction d'eau potable pour le remplacement du réseau d'eau dans le bourg.

Je pense que cet aménagement urbain nous occupera toute l'année 2021.

Cette année verra également la finalisation de l'adressage (voir article).

Tous les membres du conseil municipal se joignent à moi pour vous souhaiter des vœux remplis d'espoir pour cette année 2021. Il nous faudra faire preuve de beaucoup de solidarité, de patience et de civisme pour passer au mieux cette épreuve inédite jamais vécue par notre collectivité.

Votre mairie sera toujours présente à vos côtés pour vous écouter, vous conseiller, vous épauler.

Que le chemin que nous empruntons cette nouvelle année soit bénéfique pour tous.

Jean Michel PERUSIN

L'ECOLE VA DEVOIR REPOUSSER LES MURS

A la prochaine rentrée scolaire, le nombre d'enfants fréquentant l'école devrait encore augmenter. C'est une très bonne nouvelle pour les élus qui, lors du précédent mandat ont dû se battre pour la sauver et pérenniser ces deux classes depuis la très petite section jusqu'au cours préparatoire, soit 5 niveaux d'enseignement. La salle de classe de l'étage (G.S + C.P.) qui est déjà petite pour accueillir les 25 enfants qui l'occupent actuellement va devoir évoluer.

La municipalité étudie sérieusement le projet d'un bâtiment supplémentaire qui offrira une classe confortable de 60 m² avec toilettes et lavabos. Le bureau de la directrice déménagera à son tour pour intégrer l'actuelle salle de classe de l'étage. Cette évolution permettra à la bibliothèque (qui a le statut de médiathèque intercommunale) de se redéployer comme à son origine dans tout le rez-de-chaussée du bâtiment. L'accueil des très jeunes enfants, avec le relais d'assistantes maternelles, sera ainsi fait dans des conditions agréables. D'autres animations autour du livre pourront également avoir lieu avec un espace retrouvé.

Les professeurs des écoles ont aussi de beaux projets afin d'accueillir la nature dans la cour de récréation ce qui promet de belles observations avec les enfants.

Avec davantage d'espace pour apprendre, plus de nature, de belles rencontres avec les livres, une cantine bien approvisionnée avec de bons produits du terroir, nous souhaitons à tous les enfants accueillis au sein de notre école de connaître des moments agréables et heureux afin de bien grandir. Votre municipalité, attentive au bien-être des tout-petits, travaille dans ce sens.

La municipalité

INSCRIPTION EN MATERNELLE POUR L'ANNEE SCOLAIRE 2021-2022

L'inscription en petite section concerne cette année les enfants nés en 2018. Merci de prendre contact au plus tôt avec

Madame MARTIN, directrice de l'école, au 05 53 59 45 65 et la mairie de sainte Nathalie

CANTINE SCOLAIRE

Afin de couvrir le prix de revient des repas de cantine, et dans l'objectif de faire consommer aux enfants davantage de produits locaux et bio, la collectivité a décidé d'augmenter le prix du repas de la cantine scolaire pour le passer de 2 euros à 2,20 euros à compter du 1^{er} janvier 2021. Ce montant n'avait pas été revalorisé depuis 2013.

REFLEXION SUR NOTRE SALLE DES FETES

C'est un fait qui change bien les habitudes des Nadalénois(es) : la salle des fêtes est peu disponible. Depuis quelques années, l'école a vu une sérieuse augmentation de l'effectif des enfants, et les enseignantes ont besoin de la salle des fêtes pour pratiquer des activités d'éveil tout au long de la semaine. Pendant les vacances scolaires, le centre de loisirs connaît également un accroissement de sa fréquentation. Ainsi, lorsque les enfants sont nombreux, des groupes sont faits, et la salle Nicole Duclos sert d'annexe afin de soulager les locaux d'Enéa Loisirs.

Dès que les mesures sanitaires le permettront, elle sera également mise à disposition des assistantes maternelles qui se regrouperont en autonomie, pour faire des animations avec les tout-petits.

En théorie, la salle des fêtes peut quand même être utilisée le soir, sauf les mercredis et vendredis car il faut bien faire le ménage. Hors période de confinement, le dynamique club de gymnastique l'occupe le lundi soir depuis de nombreuses années. Par ailleurs, afin de diversifier les activités physiques, il est envisagé d'accueillir prochainement un cours de Yoga et un cours de Qi gong. Ces enseignements seront gérés par une association nadalénoise afin de s'assurer du respect des lieux.



Toujours en théorie, la salle des fêtes est également susceptible d'être occupée le samedi et le dimanche. C'est vrai pour la municipalité qui peut y faire des réunions publiques ou bien les associations, qui, en journée et en soirée peuvent y organiser des conférences, réunions et petits spectacles vivants. En revanche, pour ce qui est du côté festif (soirées amicales, repas d'anniversaire ou de mariage), nous ne pouvons plus l'envisager pour diverses raisons. Jusqu'à ce que la municipalité renonce à la louer, les états des lieux et remises des clés étaient faits par des bénévoles, ce qui n'a pu être pérennisé. Dans la plupart des communes où ce « service » fonctionne bien, ce sont des employés(es) communaux(ales) qui font la gestion, les contrôles et l'entretien qui s'ensuit, or, actuellement nous n'avons pas les personnes disponibles au sein du personnel pour réaliser ce travail.

Mais, l'essentiel des points sensibles qui ont fait renoncer la municipalité à la location pour des réceptions conviviales, sont le bruit subi par le voisinage du fait de la proximité des habitations, ainsi que l'état dans lequel la cour de récréation se retrouve souvent le lundi matin après ces fêtes amicales ou familiales, la porte de secours de la salle des fêtes donnant sur cette cour ne pouvant être condamnée.

C'est donc un fait, notre salle des fêtes est de plus en plus associée à l'espace dédié aux enfants. Avec la cantine et la bibliothèque qui ouvrent elles aussi sur la cour de récréation, elle offre la possibilité d'une diversification des activités et un environnement modulable des plus pratiques pour les professionnels qui travaillent sur le site.

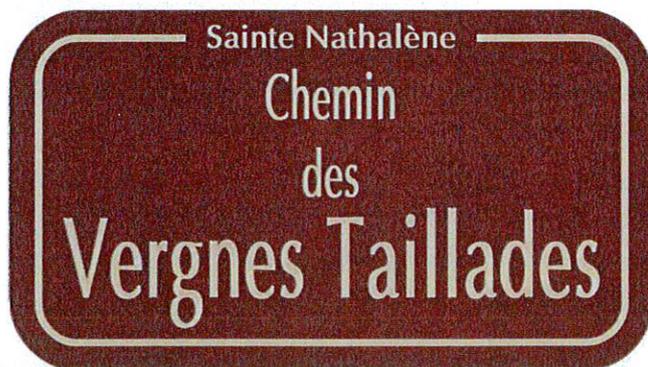
La municipalité, avec votre aide, va donc devoir envisager de faire évoluer l'espace ouvert à tous les publics : associations communales, rencontres familiales ou amicales, mise en valeur des activités professionnelles du terroir. Ce sera l'un des prochains « chantiers » de réflexion de la commune dans lequel nous souhaitons associer les Nadalénois(es) et dont nous reparlerons prochainement.

La municipalité

L'ADRESSAGE

Les panneaux et les plaques sont commandés, il y a un délai de 8 à 10 semaines pour les recevoir, la pose pourra donc commencer courant mars 2021.

Ci-dessous, les maquettes des panneaux et des plaques retenues:



NOS CHERS VOISINS

Ce serait un doux rêve de vivre à la campagne ... là où la nature regorge de parfums subtils, de silence et de petites fleurs ... vivre dans cet endroit idyllique qui n'abrite que des activités humaines respectueuses, tolérantes et bienveillantes ...

Dans nos belles campagnes si convoitées, il nous faut sans cesse composer avec la nature, les contraintes d'un espace dédié aussi au travail ... les chants du coq, le son des cloches et.... .. nos chers voisins.

Apprendre à se connaître, à se dire bonjour, comprendre l'autre ... sont les bases du vivre ensemble sur cette terre qui nous accueille pour un certain temps. Mais les disputes font partie de la société et parfois les relations se détériorent, il s'est passé un événement qui nous a mis en froid. Le conflit couve, le ton monte ... Même si vous jugez l'attitude de votre voisin inacceptable, essayez de composer et de renouer le dialogue pour ne pas envenimer vos relations.

L'objectif est de rappeler que compréhension et tolérance sont profitables aux deux parties.

Pour vous aider, vous pouvez faire appel à un médiateur, celui-ci pourra entendre les parties opposées et « vider l'abcès » afin de reprendre une relation apaisée. contact : www.anm-mediation.com

La méconnaissance des obligations peut elle aussi conduire à des incompréhensions, voici donc un petit condensé des règles à respecter :

travaux extérieurs, engins à moteur : tronçonneuse, tondeuse, débroussailleuse

- Respecter les horaires suivants :
- . en semaine : 9h/12h et 13h30/19h30
 - . le samedi : 9h/12h et 15h/19h
 - . dimanche et jours fériés : 10h/12h

tapage nocturne : sanctionné par une contravention de 3^e classe : entre 22h et 7h du matin, bruits et tapage troublant la tranquillité d'autrui.

animaux : les cris, aboiements ... de façon répétée ou prolongée sont interdits de jour comme de nuit, il est également interdit de laisser divaguer son animal.

bruits de chantier publics ou privés : autorisés entre 7h et 20h du lundi au samedi - interdits les dimanches et jours fériés (exception faite si utilité publique urgente)

Les agriculteurs ont le droit d'utiliser leurs engins agricoles pour faire face aux nécessités imposées par leurs cultures ou élevages. Ils ont des contraintes de saison, de météo. Merci à eux de nous nourrir !

**VOISINS
SOLIDAIRES**
Les bons côtés d'être à côté



BILAN 2020 DU CENTRE DE LOISIRS

Cette année a été marquée par la pandémie de COVID-19. Les nombreuses restrictions ne nous ont pas permis de réaliser l'ensemble des projets et animations que nous souhaitions mettre en place (séjours, Halloween, Marché de Noël, etc...).

Nous avons tout de même réalisé deux nouveaux projets autour de la biodiversité et du handicap.

En février 2020, le Mois de la biodiversité a été organisé avec succès. Un partenariat avec la Réserve Zoologique de CALVIAC et la médiathèque de Sainte-Nathalène a permis aux enfants d'étudier 5 espèces animales, espèces qu'ils ont présentées sous forme de fiches d'identité que l'on pouvait retrouver tout au long de l'exposition mise en place lors de ce mois de la biodiversité dans la salle des fêtes.

De nombreux autres partenaires nous ont rejoints pour la réalisation d'une journée dédiée aux écoles du RPI (la LPO, Enéart, le SICTOM, la CCSPN, etc...). Ils ont également animé ce Mois de la Biodiversité à travers des conférences chaque jeudi. Un grand merci à Monsieur MOUTON, directeur de la Réserve Zoologique de CALVIAC, pour sa disponibilité et sa gentillesse.

Le deuxième projet marquant de l'année fut le projet EDEN, Ensemble Différemment Exprimons Nous : projet réalisé en partenariat avec l'association ALTHEA, initié par Monsieur SAULIERE.

L'objectif était de sensibiliser les enfants au handicap et d'échanger avec des personnes en situation de handicap. Nous avons commencé par un temps d'information avec Bruno et Belinda. Cette animation a eu lieu au

Centre avec la présentation de clips vidéo. La deuxième animation a eu lieu à l'ESAT, lors de laquelle les enfants ont visité des ateliers de travailleurs handicapés. La dernière journée a eu lieu à VITRAC au stade de Bastié. De nombreuses activités sportives et ludiques ont été pratiquées en équipes mixtes, lors desquelles les enfants et les adultes en situation de handicap ont partagé un moment de convivialité, d'entraide et d'échanges positifs.

Toute l'équipe du centre vous souhaite une bonne et heureuse année 2021 et espère pouvoir réaliser de nouveaux projets cette année. Le thème des prochains mercredis est « Zen et Positivité ».

Le Mois de la Biodiversité



Recherches sur les espèces à la médiathèque de SAINTE NATHALENE

Échanges avec les soigneurs de la Réserve de CALVIAC sur les recherches effectuées par les enfants sur les différentes espèces animales



Visite de la réserve de CALVIAC



Pose d'un radeau à empreintes sur l'énéa avec la réserve de CALVIAC

BIENVENUE

GROTTE DE ROFFY

« Fraîchement arrivés de Bretagne, nous sommes ravis d'emménager dans la belle commune de Sainte Nathalène avec nos deux garçons !

La reprise du camping n'est pas une mince affaire, et nous comptons sur le soutien local.

Si la situation sanitaire le permet, le camping ouvrira ses portes le 15 Mai, et nous vous accueillerons avec plaisir aux Grottes de Roffy.

Alcide & Géraldine Chaudé »

Au nom des NADALENOIS, La municipalité vous souhaite la bienvenue

J'fais ce que j'veux



Nous voilà à nouveau confinés, coincés chez nous !

Nos rendez-vous « **Heure du conte** », des mois de février, avril et octobre 2020 ont été annulés.

« **Tournez Manège** », spectacle réservé aux **Tout-Petits**, programmé par l'association Enéart pour la fête de Pâques de Sainte Nathalène n'a pas pu se faire non plus.

Tous les spectacles « **Bébés** », « **Promenade sous la lune** » « **Il fait du vent dans mon chapeau** », « **Dans la jupe de Maman** », prévus par les Relais d'Assistantes Maternelles, crèches, pour Sarlat, Cénac, Bergerac, Saint Cyprien de la fin de l'année ont eux aussi été reportés.

Mais les contes, les histoires savent attendre et prochainement, nous espérons très fort, repartir sur les chemins de l'imaginaire pour venir partager avec vous de merveilleux moments plein de rêves, de sourires, de rires.

La musique est plus que jamais présente dans nos cœurs et dans nos mots pour vous revoir bientôt !



LE RETRO D'ENEART

Dans le rétro d'ENEART 2020

25 janvier	Le Théâtre de Tamniès			<p>« Les folies du parc » La chaleureuse et talentueuse troupe de Tamniès a réuni plus de cinquante personnes pour une soirée placée sous le signe de l'humour et de la bonne humeur</p>
------------	-----------------------	---	--	--

13 février	La soirée de la biodiversité		<p>En février à Ste Nathalie c'était le mois de la biodiversité. Dans le cadre des nombreuses manifestations placées sous l'égide d'une dizaine de partenaires, Enéart a organisé la conférence de la LPO (ligue protection des oiseaux) sur le thème « les oiseaux de nos jardins et le nourrissage d'hiver ».</p>
------------	------------------------------	--	---

30 juillet - 20 août	Le Petit Théâtre de Poche		<p>« ma sœur est un chic type » Comédie de Pierre Palmade ○○○○ « salut » Pièce de M. Laure Monturet</p>	<p>Deux soirées à la météo estivale qui ont vu se déplacer sur le parvis de l'église un public très nombreux et vite conquis par la prestation de grande qualité des comédiens du Petit Théâtre de poche.</p>
----------------------	---------------------------	---	---	---

3 octobre	<p>La nuit de la chauve-souris</p> 		<p>Grâce aux conseils d'Amandine, l'animatrice de la ligue de protection des oiseaux LPO, petits et grands ont pu construire leur nichoir ou abri à chauves-souris et avoir la joie de l'installer chez eux. La journée s'est poursuivie par la conférence « à la découverte des chauves-souris »</p>
-----------	--	---	---

17 octobre	La matinée mycologique		<p>C'est sous un radieux soleil automnal que Daniel de la Société mycologique du Périgord SMP a accompagné cette balade dans les bois et les prés de Ste Nathalie. Au programme cueillette et identification de spécimens, mais pas de fricassée !</p>
------------	------------------------	---	--

ENERGIES CITOYENNES DU PERIGORD

Bernanos disait que « l'optimiste est un imbécile heureux et le pessimiste un imbécile malheureux. » Restons donc pragmatiques et espérons que cette année 2020 aura provoqué des prises de conscience salutaires et des changements de comportements profitables à la planète donc à nous-mêmes et aux générations qui vont suivre. On pense à eux.

Energies Citoyennes du Périgord, les citoyens bénévoles qui la composent, n'ont qu'une ambition : comme le Colibri de la légende, apporter leur goutte d'eau à la transition énergétique et écologique. D'abord en créant la société qui va produire de l'électricité grâce à une source d'énergie inépuisable à notre échelle de temps : le soleil. Sans doute cette société diversifiera-t-elle ensuite ses activités en faveur de la transition suivant ce que décideront en toute transparence les citoyens et collectivités qui la constitueront, et selon la règle citoyenne : un associé = une voix.



Que veut dire de poser des panneaux solaires sur les toitures des collectivités locales qui voudront bien, comme celle de Sainte Nathalène, notre commune, nous soutenir et témoigner ainsi de l'importance des initiatives citoyennes ?

Ce n'est pas pour devenir riches, ni les uns, ni les autres. C'est pour des tas de raisons que vous avez pu voir si vous avez eu la curiosité et pris le temps d'aller jeter un œil sur notre site internet.

J'en rappelle quelques unes à cette occasion et je vous invite très amicalement à les faire vôtres :

Produire une électricité locale. Celle-ci, dans tous les cas de figure, ira alimenter nos foyers, nos entreprises, créant ainsi ce qu'on appelle des circuits courts.

- C'est donc participer, même modestement, à un début d'indépendance énergétique.
- C'est produire une électricité ensemble, tous nos actionnaires réunis, petits et grands, parents, enfants, grands parents, communes, élus, dans une belle solidarité et responsabilité
- C'est faire travailler, nous y tenons essentiellement, des entreprises locales qui à cette occasion vont accroître leur compétence au profit de tout le territoire.

C'est, grâce à des réunions de sensibilisation, responsabiliser tout un chacun en matière de consommation énergétique.

Indubitablement nous ne savons pas nous passer d'énergie mais il faudra changer nos habitudes. D'après une étude publiée par Business Insider France, si tous les pays consommaient autant d'énergie que la France il faudrait 2.7 planètes pour satisfaire la consommation mondiale, et, certes, 5 planètes si tout le monde consommait comme les Etats Unis, mais regardons nos propres responsabilités sans toujours nous réfugier derrière cette excuse pourrie que le voisin fait plus mal. Nous devons réduire notre consommation et, dans l'idéal, la réduire à ce que nous pouvons produire.

Wikipedia (qui donne toutes ses sources d'information) indique que l'électricité représentait 25 % de la consommation finale d'énergie en 2018. Elle provenait, pour 69.9 % du nucléaire, (71.6 % en 2016) 21.1% des énergies renouvelables (18.1 % en 2016) et 9 % des centrales à charbon et à gaz. (10.3 % en 2016)

Le solaire ne représente que 2 % dans ces 21.1 % mais sa part augmente chaque année. Elle progressait de 10.4 % en 2019.

Pour l'ADEME il existait 236 projets citoyens comme le nôtre en France en 2019 dont 111 en fonctionnement, mobilisant plus de 11 000 citoyens à travers le pays. Pourtant, nous sommes pour l'instant le seul en Dordogne. Plus nombreux nous serons, plus grande pourra être notre ambition. Nous en appelons à tous les périgourdins, à commencer, bien évidemment, par les Nadalénois !

www.energies-citoyennes-du-perigord.fr



Les conseils de Fanny



Une bouteille d'eau en plastique paraît totalement innocente, mais elle recèle pourtant une information qui peut se révéler cruciale pour votre santé. Et cette information se trouve dans le triangle (le symbole du recyclage) situé généralement sous la bouteille ou au bas de cette dernière. **Le chiffre à l'intérieur de ce triangle correspond aux produits chimiques qui sont utilisés lors de la fabrication du plastique de votre bouteille.** On vous laisse tous vérifier la bouteille de votre frigo avant de vous expliquer la signification des chiffres.

LE CHIFFRE 1 est LE PLUS RÉPANDU, MAIS PAS LE PLUS SÛR

Le chiffre 1 est le plus répandu dans ce qu'on appelle le système de codage SPI d'identification des résines. Ce dernier ne présente pas de risque sanitaire et indique que le plastique contient du polytéréphtalate d'éthylène. Ca fait peur comme ça, mais ce n'est pas dangereux. Ou du moins sous certaines conditions. En effet, ce produit chimique peut dégager du trioxyde d'antimoine, responsable d'irritation de la peau et des voies respiratoires si vous y êtes exposés très régulièrement. Il est donc déconseillé de réutiliser une bouteille marquée 1. Elle est destinée à être recyclée plutôt rapidement.

2, 4 ET 5, LES MEILLEURS CHOIX

Les bouteilles estampillées de ces trois chiffres sont les plus recommandées. En effet, elles ne présentent aucun danger, tant au niveau de la consommation que du recyclage. Les produits utilisés dans la fabrication de ces bouteilles sont essentiellement des polyéthylènes haute densité, des polyéthylènes basse densité et du polypropylène. Notez que la catégorie 5 est réservée aux bouteilles de sirop et aux yaourts à boire.

3, 6 ET 7... ATTENTION DANGER !

Peu de chance que vous croisieez ces chiffres sur vos bouteilles d'eau puisque ces plastiques sont jugés comme dangereux et utilisés pour fabriquer des tuyaux ou des bouteilles non alimentaires (type 3), des accessoires de bureaux ou des jouets (type 6) et des produits industriels (type 7). Il est donc fortement déconseillé de stocker de l'eau dans ces plastiques ou même d'y réchauffer liquides et aliments puisque cette opération favorise la libération des substances dangereuses.

HORAIRE DES DECHETTERIES :

CARLUX :

Mardi – jeudi – samedi : de 8 h 30 à 12 h 30

Mercredi – vendredi : de 13 h 30 à 18 h

SARLAT :

Du lundi au vendredi : de 8 h à 12 h 30 et de 14 h à 18 h



CIMETIERE

Le personnel communal vous informe que les pots de chrysanthèmes sont enlevés à partir du 15 janvier.



DECES



Mme Colette MERLO, le 04 novembre 2020

Mr Alain HARTMANN, le 03 décembre 2020

Nos sincères condoléances aux familles.

LE RECENSEMENT DES JEUNES

Vous avez 16 ans : faites-vous recenser !

Depuis le 1^{er} Janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou sur le site internet : <http://mon-service-public.fr> en se créant un espace personnel.

Cette démarche doit s'effectuer le mois du 16^{ème} anniversaire et dans les 3 mois suivants.

A l'issue de cette démarche, la Mairie remet une attestation de recensement qui doit être impérativement conservée dans l'attente de la convocation à la journée Défense et Citoyenneté (JDC). Cette attestation sera réclamée, notamment, lors de l'inscription à la conduite accompagnée ou de tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique. Cette démarche citoyenne permet l'insertion systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.



INFOS PRATIQUES

Pompiers : Tél. 112

Gendarmerie : Tél. 05 53 31 71 10 (Sarlat)

Frelons asiatiques : stan.caradec@yahoo.fr Tél. 06 72 33 10 65 Entreprise à Carsac-Aillac

Violence femmes info : Tél. 3919

Allo enfance en danger : Tél. 119

NOS PRODUCTEURS LOCAUX



les KIWIS de Nicole SALVETAT (en vente à la ferme de VIALARD)



Les jardins de MALEVERGNE: Légumes et œufs BIO
Vente sur place



Les pommes de terre et asperges de Claude COUDERC.



Et les produits laitiers de Bertrand ROUQUIE
La Brunie – sur rendez-vous - tél : 06.77.88.80.48



les œufs de Cedric JAUBERT à Montazel
Ouvert tous les matins de la semaine
vente de poules pondeuses réformées 1 fois par an



Merci à nos producteurs locaux pour leurs produits de qualité
proposés aux enfants de l'école et du centre de loisirs tout
au long de l'année.
Nous leur souhaitons une très bonne Année 2021.



J'❤️ SAINTE
NATHALENE

JE CONSOMME LOCAL

les Grottes ★★★★★
de
Roffy
CAMPING à SARLAT

05 53 59 10 26
**ALLO ARTISAN
TAXI**
STÉPHANE ROUX

CONVENTIONNÉ TRANSPORT DE MALADE ASSIS
TRANSPORTS GARE ET AÉROPORT
DE 1 À 9 PLACES / SARLAT - CARCASSONNE

Wilfried ALBUCHER -
Entreprise de nettoyage à
Sarlat
Lieu dit "Bessaguet" - 24200
SAINTE NATHALENE
Tel: 05.53.59.42.13 - Port :
06.42.20.24.93
wilfried.albucher@gmail.co
m
www.services-
albucher.jimdo.com

Reservé à l'Hotel Restaurant

05 53 59 10 26
La Berrug
24 200 Sainte-Nathalène

SARLAT AFFUTAGE
Michael MARCEL

PARTICULIERS et PROFESSIONNELS
Affutage Outils Coupants
Reparation de Machines et Equipements Mécaniques

06 73 73 91 97
www.affutage-sarlat.com - Tel: 05 53 59 10 26

ENTRETIEN PARCS ET JARDINS
tontes, toutes tailles, plantations, nettoyage
sous bois, clôtures et portails
RAMONEUR AGRÉÉ
tous conduits bois

Chalard Pascal
peyrignac
24200 sainte nathalène
0630607525
0553319202
chalam@free.fr

**CAMPING
DE MAILLAC**



**Domaine des
MATHEVIES**

Domaine des Mathevies
Les Mathevies, 24200, Sainte Nathalène, France

Cette page est la votre

N'hésitez pas à contacter la rédaction du NADALENOIS
Pour y faire figurer votre entreprise